

Département NORD
Canton GRANDE- SYNTHE
Commune GRAVELINES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

N° 2024/ 129

DECISION MUNICIPALE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

RESILIATION-CONVENTION DE MISE A DISPOSITON
DE LOCAUX SITUES RUE POINCARE
VILLE/COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE

3.3 - LOCATIONS

Le Maire de GRAVELINES,

Vu les dispositions des Articles L.2122-22-5° et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la **délibération du Conseil Municipal en date du 29 juin 2022** portant délégation du Conseil Municipal au Maire,

Vu le Budget Primitif **2024** de la Commune voté le **11 avril 2023**,

Vu la **décision municipale n°19/98** actant la mise à disposition au SIVOM DES CANTONS DE Bourbourg-Gravelines devenu SIVOM des rives de l'Aa et de la Colme, de locaux situés rue Poincaré à Gravelines, d'une aire de lavage et de dépendances d'une superficie d'environ 951 m², pour assurer la mission « ordures ménagères »

Vu le transfert de la compétence « ordures ménagères » à la Communauté Urbaine de Dunkerque au 1^{er} mars 2022, la CUD étant subrogée aux droits et obligations du SIVOM qui résultent de cette occupation

Considérant le futur projet d'aménagement urbain,

DECIDE :

Article 1^{er} : De résilier, au 1^{er} septembre 2024, la convention de mise à disposition, dont bénéficie la CUD, des locaux, une aire de lavage et des dépendances d'une superficie d'environ 951 m², situés rue Poincaré à Gravelines

Article 2 : La présente décision sera :

- Inscrite au registre des délibérations ;
- Mise en ligne sur le site internet de la Ville ;
- Transmise au Sous-Préfet de Dunkerque ;
- Transmise au Comptable des Finances Publiques.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Comptable des Finances Publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à GRAVELINES, le **19 SEP. 2024**
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le **19 SEP. 2024**

Mis en ligne sur le site de la Ville le **19 SEP. 2024**